



Vous avez un projet de rénovation thermique de votre logement ? Vous êtes un senior et vous souhaitez adapter votre logement ?

SOLIHA, partenaire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon sera à votre disposition en mairie (aux dates indiquées ci-dessous).

Publié le 08 mars 2022

SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, est le principal réseau associatif de la rénovation énergétique. Il compte à son actif plus de 200 000 logements rénovés.

Dates de permanences à la mairie de Malville pour + d'informations :

- jeudi 24 mars 14h-17h
- jeudi 23 juin 14h -17h
- jeudi 22 septembre 14h - 17h
- jeudi 6 décembre 14h - 17h

Il est conseillé de prendre RV au préalable (02 40 56 42 61 ou secretariat@malville.fr)



NOUVEAU SERVICE à la communauté de communes Estuaire et Sillon : Conseil Habitat en Estuaire & Sillon : "Pour vous guider dans les travaux de votre logement »

Conseil Habitat

Estuaire & Sillon

06 33 51 05 77

Une porte d'entrée unique, gratuite et accessible à tous pour connaître et bénéficier d'une offre complète de services et conseils pour son logement. C'est ce que propose la Communauté de Communes Estuaire et Sillon grâce à ce nouveau service.



Le principe de Conseil Habitat ? Un conseiller joignable par téléphone pour répondre dès l'idée de son projet ou de son besoin, aux questions relatives à son logement.



Conseil Habitat, c'est :

- Un premier niveau de conseil et d'orientation sur l'habitat (adaptation, conseil juridique ou architectural, rénovation, installation photovoltaïque...).
- Un accompagnement de proximité pour faciliter votre projet.
- Un interlocuteur privilégié pour répondre à vos questions concernant votre habitat. Il vous orientera directement vers le ou les dispositifs les mieux adaptés et vous conseillera dans vos démarches financières.
- Un programme d'animations en lien avec les communes sur la rénovation énergétique, l'adaptation des logements et la mise en location de logement

Conseil Habitat : pour quelles questions ?

Conseil habitat est à même de conseiller et d'orienter sur les questions liées à l'habitat, parmi lesquelles :

- « Vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation ou changer votre chaudière ? »
- « Vous vous interrogez concernant la location d'un logement ? »
- « Vous souhaitez accéder à la propriété mais voulez vérifier vos capacités d'emprunt et obtenir des conseils neutres et gratuits ? »
- « L'extension de votre maison ? »
- « La modification de votre salle de bains pour l'adapter à votre état de santé ? »
- « Vous voulez mettre en place des panneaux solaires sur votre logement ? »

Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants ou bailleurs.
- Nouveaux arrivants et locataires.

Informations pratiques

Le service sera disponible à partir du 1er mars par téléphone lors de permanences :

- Mardi : 10h à 12h30
- Mercredi : 14h à 17h30



➤ Jeudi : 11h à 14h

Tél. 06 33 51 05 77

habitat@estuaire-sillon.fr



Des rendez-vous seront possibles à la Communauté de Communes ou en communes en fonction des besoins.

Toutes les informations sur www.estuaire-sillon.fr 

